

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM SAINTE MAXIME COGOLIN 2 RUE DU DOCTEUR SIGALLAS 83120 STE MAXIME

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Mme GONNET Fanny, gérant de la société 14 RENOV, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 3038 CHEMIN DES HAUTS PETIGNONS 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme GONNET Fanny 442 G HAMEAU DU PRECONIL 83120 LE PLAN DE LA TOUR
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et Approuvé

[Signature]

JST06

Nicolas DORCIAC
Chargé d'affaires professionnels

Crédit Mutuel
Sainte Maxime Cogolin
2 rue du Docteur Sigallas
83120 SAINTE MAXIME
Tél. 04 94 56 09 96
SIRET 852 125 095 00012

